



ADRASEC 26

Association Départementale des Radioamateurs au service de la Sécurité Civile
Siège social : Service Interministériel de Défense et Protection Civile
26030 VALENCE CEDEX 9

Assemblée Générale de l'ADRASEC 26

du 26 Mars 2022

Convoquée le 26 Mars 2022 dans les délais requis par les statuts, à la salle de la Gravette, présidée par Yannick DELATOUCHE (F6FYD) Président de l'ADRASEC 26.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- 1° Rapport moral du président
- 2° Bilan financier 2021 (Trésorier)
- 3° Demande de subventions
- 4° Election du 1/3 sortant (renouvellement des membres du bureau)
- 5° Cotisation 2022
- 6° Exercices 2022
- 7° Travaux de maintenance sur le site du Navon
- 8° Journée formation 2022
- 9° Subvention SAR
- 10° Questions diverses

Membres présents :

Hubert ANDRE, F5OYW – Philippe DAREOUS, F8CUG – Yannick DELATOUCHE, F6FYD – Michel ESNAULT, F5IOG — Vincent PICHOT, F5LUZ – Henri SIMIAND, F5TWZ – Sylvain BOUR, F5MAK – Michel GENOIS, F4FIR - Jean Louis LIGNY, F4EWU – Jean René PICHON, F6APZ – Paul André SCHMIDT, F4WAG.

Madame Virginie MAGNAC, Mairie de Malataverne

Membres excusés :

Philippe AUBAILLE, F5PJH.

Membres excusés ayant donné pouvoir :

Paul et Christine FAURE, F1FEK — Sandrine GUILLERME, SWL Bernard WELMENT F4ATT

Membres absents :

Jean Michel BROCAL, F1COB – Claude EYRAUD, F1TUD –. Aimé FINE, F4DGP

Le quorum de 10 RASEC présents est atteint.

1 – Rapport Moral du Président

C'est un plaisir de vous retrouver pour notre assemblée générale. Celle de l'an s'est déroulée en visioconférence du fait de la pandémie.

Seule Association de Radioamateurs reconnue et sous convention avec le Ministère de l'Intérieur – Direction de la Défense et de la Sécurité Civile depuis 1972
Siège social FNRASEC : Direction de la Défense et de la Sécurité Civile – 87/95, Quai du Docteur Dervaux – 92600 ASNIERES
Association affiliée à la Fédération Nationale des Radioamateurs au Service de la Sécurité Civile reconnue d'utilité publique le 14 novembre 1969
Station officielle : F6PCT

Rappel de notre rôle dans le cadre de nos activités :

Exercice de recherches de balises, sous la coordination du PC mobile, écoute de la fréquence de la balise, triangulation et découverte de l'aéronef, sécuriser la zone de l'accident, rendre compte à l'autorité présente, Gendarmerie Nationale ou Police Nationale selon le terrain de compétence, rester à disposition si besoins des autorités.

Aéronef militaire, dès que la zone est sécurisé, ne pas toucher à l'appareil (armement) et présence d'uranium appauvri dans les ailes, vérifier l'état du pilote, si vivant, lui demander d'ouvrir son cockpit et de désengager son siège éjectable. Rendre compte à la Gendarmerie aérienne et rester à disposition si besoin.

PPI : centrale nucléaire du Tricastin et de Cruas (en renfort de l'ADRASEC07), mise en route de la station Préfecture (F5OYW, Hubert), mise en route de la station fixe (F6APZ, Jean René), PC radio mobile à côté du PC radio Gendarmerie (F6FYD), les 16 RASEC restants sont mis à la disposition de la Gendarmerie : mission fléchage des itinéraires de dégagement, évacuation des populations.

COTTRIM : même disposition que pour le PPI.

Les RASEC de la Drôme Provençale peuvent être mis à disposition de l'Adrased84 en cas d'exercice ou de Sater et Sarex selon la demande du Président de l'Adrased13 qui gère l'Adrased84.

Une seule devise : **SERVIR**

1 – a. Opérations

. Exercices

Des vies sont en jeu, il est très important d'être instantanément opérationnel, d'où la nécessité des entraînements réguliers dans l'année. La FNRASEC préconise quatre exercices annuels dont un de nuit.

A cela s'ajoutent les exercices officiels « SAREX » qui permettent de mettre en condition l'ensemble des équipes de sauvetage, le personnel des préfectures, la Gendarmerie, les ADRASEC, les pompiers et autres services, pour permettre à l'ensemble des forces concernées d'œuvrer ensemble et d'affiner les procédures.

1 – b. Mission ORSEC

➤ Définition : c'est la seconde mission qui nous est attribuée, et qui risque de devenir la plus importante du fait du dérèglement climatique d'une part, de l'aggravation des violences des tempêtes et de cyclones, et d'autre part de l'apparition de plus en plus fréquente des attaques informatiques.

Notre mission consiste alors à apporter aux autorités des moyens de transmissions simples et fiables et de rétablir ainsi des liens de communication entre les Centres Opérationnels de crise pour permettre les échanges d'information.

➤ Moyens et compétences : les moyens à notre disposition sont multiples, le premier d'entre eux est l'apport d'énergie. Beaucoup d'entre nous sont équipés d'un groupe électrogène auquel se rajoute un véhicule, produisant ainsi l'énergie nécessaire à notre matériel radio.

Nous disposons d'émetteurs-récepteurs pouvant opérer dans de nombreuses bandes HF – VHF – UHF en utilisant de nombreuses fréquences.

Nous disposons ainsi de relais transpondeurs permettant d'étendre de façon importante notre couverture radio. Grâce à notre Agrément de Sécurité Civile, nous avons eu les autorisations d'installer nos équipements dans des lieux sécurisés en particulier en énergie et situés sur des points hauts, ce qui permet d'augmenter les portées de nos émetteurs.

1 – c. Opérations

. Exercices

Comme pour nos autres missions, nous devons maintenir vivantes nos compétences de façon à réagir le plus rapidement et le plus efficacement possible, d'où l'importance de ces entraînements et exercices.

Ils sont fréquents tout au long de l'année, que ce soit au niveau des départements, entre départements et zone, ainsi qu'en direction du COGIC.

Nous participons aussi chaque fois qu'il est possible aux exercices officiels dans lesquels nous effectuons des transmissions d'informations et de données, ainsi que parfois des transmissions d'images. Citons par exemple, des communications en tunnel routier, des communications lors de simulation de ruptures de barrages, des simulations de tempêtes, de tremblements de terre, etc.

Ces exercices nous permettent de nous intégrer dans les dispositifs de secours et partager avec les autres services nos capacités et nos contraintes.

- Bilan de l'année 2021

-Bilan Sater : Néant

- **Les exercices** programmés au calendrier 2021 ont pu avoir lieu aux dates définies. Quatre exercices sont le minimum à réaliser au cours d'une année.

Plan alerte de la Préfecture – Vous êtes informés de tous les plans d'alerte transmis par la Préfecture, mais aussi en cas de notre éventuelle implication si la Préfecture nous le demandait. Cela concerne le PPI du Tricastin et de Cruas, ainsi que notre engagement dans le cadre du COTTRIM.

Balise 406 Mhz - L'ensemble des kits est en possession de l'ADRASEC26. 8 décodeurs ont été construits et testés, et 2 restent à assembler. Doppler en cours de montage.

- **L'effectif actuel** est de 19 membres. Comme l'an passé, l'ADRASEC ne fera pas l'avance de la cotisation globale qui correspond à l'assurance de chacun. Il est important que la cotisation annuelle soit adressée au trésorier au tout début de l'année en cours. De ce fait, ne seront conviés aux activités de recherches réelles et aux exercices de recherches de balises que les personnes à jour de cotisation.

- Listing des membres actifs

F6FYD vous adressera par mail le listing des membres actifs au format .pdf avec les dernières modifications.

-Certificat médical -

Comme l'an passé un certificat médical vous est demandé pour participer à nos activités. Ce certificat médical est présenté avec deux missions différentes (A ou B), en fonction des capacités de chacun. Pour ceux n'acceptant pas, le Président demande aux membres de remplir un document de décharge car en aucun cas il ne sera rendu responsable en cas d'accident.

2.- Bilan financier 2021

F5MAK nous présentera son bilan financier. Point sur les subventions, les cotisations reçues, et les dons divers. C'est le résultat de la participation de certains de nos membres au Kart Cross de La Laupie. Nous avons au 31 Décembre 2021 un bénéfice net de 530,22 euros et un bilan financier à cette même date de 3627,41 euros.

3.- Demande de subvention Départementale 2022

Comme chaque année, ces premières semaines voient la préparation des dossiers habituels de subvention auprès de nos interlocuteurs ; Mairie de Malataverne – Mairie de Chamaret.

3. – Election du Tiers sortant - 3 candidats sortant, rééligible: 3

- Renouvellement des membres du bureau

Sont sortants cette année : F5IOG, F5LUZ - Candidats : F5IOG, F5LUZ.

Résultats des votes - pouvoirs - exprimés

Nombre de votants : 14 dont 4 pouvoirs

	Oui	Non	Nul	abst.
- Rapport Moral	14	0	0	0
- Rapport Financier	14	1	0	1
-Tiers sortant				
-FCUG6FYD	12	0	0	0
-F5LUZ	12	0	0	0
F5OYW	11	0	0	0

4.- Cotisation 2022

Compte tenu de l'augmentation de la cotisation FNRASEC de 12 à 15 euros, la cotisation de l'Adrased26 évolue de 15 à 18 euros, cela depuis un an. Le bureau vous remercie de votre compréhension.

5.- Exercices 202

Le 9 Avril en matinée

Le 11 Juin après-midi

Le 10 Septembre nuit

Le 5 Novembre test radio

6.- Site du Navon (F8CUG)

L'entretien et la maintenance annuelle sont prévus par F8CUG. Les fréquences du site sont : 145,237.5 MHZ (simplex) et 430,112.5 Mhz (émission) et 439,512.5 Mhz (réception) Nous devons songer à changer les batteries, à acheter des nouveaux panneaux solaires. Valider au cours de cette AG. L'idée est d'installer sur deux panneaux solaires en remplacement de l'éolienne de nouveau défectueuse. Vincent, F8LUZ me transmet les devis pour discussion avec le trésorier. Vincent, F5LUZ a acheté un panneau solaire qui sera installé sur le pylône en Avril.

6a.-Matériel

Dans le cadre des échanges avec les Adrased de la zone Sud-est, il est possible d'obtenir du SDIS un ancien VSAB ou ambulance. C'est l'Adrased42, dont j'ai rencontré le Président lors de la dernière réunion EMZ de Chambéry. IL nous sera demandé une participation de 1000 euros soit 55 euros par RAssec. Une subvention exceptionnelle pourrait être demandé aux mairies. Ce véhicule sera transformé en PC radio de notre association et servira lors des exercices et diverses manifestations. Nous allons en parlé et validé ou non cette acquisition. L'Adrased26 a obtenu son indicatif, il s'agit de F4KMW que nous utiliserons désormais dans le cadre de nos exercices et manifestations diverses.

7.- La journée formation

Le samedi 11 Juin en matinée, au restaurant l'Escale à Ancône.

8.- Réunion de Zone Sud Est à Chambéry

La réunion EMZ s'est déroulée le 5 Mars à la préfecture de Chambéry.

9.- Subvention SAR 2021

RAS

Cette année, la subvention portera sur une antenne VHF/UHF pour le site du Navon, une antenne Diamond XN 50.

10.- Subvention vêtements

Pour cette année, trois polos ont été validés.

11.- Etablissement du calendrier 2022

Un exercice SATER/SAREX est prévu fin Juin pour notre département et en Mai pour le département du Vaucluse ou nous sommes en renfort/ F5IOG, F1FEK + YL, F5MAK et F6FYD. Je vous ferais parvenir le bon de remboursement pour ces deux exercices.

12.- Questions diverses

Si vous avez des questions.

Nous revenons sur l'acquisition de ce véhicule. Une discussion s'est établie et aborde les divers points. Il ressort que l'association, compte tenu de ces moyens financiers, ne peut s'engager dans cet achat. La décision est validée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant terminé, le président F6FYD, clôt cette assemblée générale.





Seule Association de Radioamateurs reconnue et sous convention avec le Ministère de l'Intérieur – Direction de la Défense et de la Sécurité Civile depuis 1972
Siège social FNRASEC : Direction de la Défense et de la Sécurité Civile – 87/95, Quai du Docteur Dervaux – 92600 ASNIERES
Association affiliée à la Fédération Nationale des Radioamateurs au Service de la Sécurité Civile reconnue d'utilité publique le 14 novembre 1969
Station officielle : F6PCT